

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 17-CAP-08

Procès-verbal de l'**assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive le **jeudi 7 septembre 2017** 17 h 00, à la salle Vieux-Longueuil du centre administratif du Réseau, 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Madame Colette Éthier, présidente et conseillère de la Ville de Longueuil
Monsieur Éric Beaulieu, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Isabelle Bérubé, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Alain Dépatie, maire de la Ville de Saint-Lambert
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Benoît L'Ecuyer, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Hélène Picard, représentante des usagers du transport régulier
Monsieur Alexandre Plante, vice-président et conseiller de la Ville de Brossard
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville

N'a pu assister :

Monsieur Xavier Léger, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Monique Bastien, conseillère de la Ville de Longueuil

Il y a vacance au poste de représentant des usagers du transport adapté.

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général
Madame Carole Cousineau, secrétaire corporative

Monsieur Pierre Archambault, directeur principal – Finances, services partagés et gestion des programmes d'immobilisations n'a pu assister à la séance.

1. RÉSOLUTION NUMÉRO 17-107

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Alain Dépatie, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **Mot de la présidente**

Bonjour,

Tout d'abord, j'aimerais faire un bref retour sur la période estivale que nous venons de vivre au RTL. Un été couronné de succès!

Comme vous le savez, le RTL est plus que jamais présent dans la communauté. Cette volonté se reflète d'ailleurs à travers les nombreux partenariats que nous avons réalisés et qui se sont déroulés aux quatre coins de l'agglomération de Longueuil cet été.

Pensons entre autres à la mise en place de navettes gratuites pour la Fête nationale du Québec à Saint-Hubert, pour le Sommet des Arts et de la Musique de Longueuil, le festival La Grande Gourmandise et le Rendez-vous de la Mairie de Boucherville, ainsi que l'OSM à Brossard et le festival Saint-Lambert en Fête, pour ne nommer que ceux-là.

Je tiens à souligner l'importante collaboration de nos employés aux célébrations du 350^e anniversaire de Boucherville. En effet, plusieurs d'entre eux ont participé à l'organisation d'une exposition et d'un défilé d'autobus de différentes époques, mettant ainsi de l'avant l'importance du transport en commun dans le développement de la ville de Boucherville. Au total, près de 10 000 personnes ont pris part à ces activités qui se sont déroulées du 19 au 20 août dernier.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'accomplissement de ce beau projet.

Je tiens tout particulièrement à remercier messieurs Robert Neveu et Daniel Poirier pour leur passion à conserver la mémoire du RTL et les éléments historiques qu'ils ont partagés avec les citoyens.

Une autre initiative qui a connu un succès retentissant pour sa première année de mise en service: notre projet pilote, le Bus des îles, cette navette gratuite qui, jusqu'au week-end dernier, permettait de desservir gratuitement la plage municipale de Longueuil et le parc national des Îles-de-Boucherville. Au total, plus de 4 300 déplacements ont été effectués les fins de semaine entre le 22 juillet et le 4 septembre. Grâce à ce projet pilote, de nombreux citoyens de l'agglomération de Longueuil, dont plusieurs familles, ont pu bénéficier d'un accès rapide à ces sites hautement prisés.

Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ce projet de transport collectif.

En ce qui concerne la rentrée, nous avons procédé à de nombreuses améliorations de service pour la clientèle. Notamment, des départs supplémentaires ont été ajoutés vers le centre-ville de Montréal sur la ligne 45 à Brossard afin d'atténuer les conséquences des travaux routiers sur l'échangeur Turcot et la ligne 90 afin de renouveler la flotte de véhicules. De plus, des départs additionnels ont été ajoutés afin d'améliorer le service sur les lignes 14 à Brossard, 19 à Saint-Hubert et 180 au terminus Longueuil.

Par ailleurs, les horaires ont été révisés pour être davantage synchronisés avec le métro et les trains de banlieue. De plus, la ligne 80 du secteur Boucherville est maintenant accessible à tous, ce qui porte à 8 le nombre de lignes accessibles aux personnes à mobilité restreinte sur l'ensemble du réseau régulier du RTL.

Bonne nouvelle, pour répondre à l'arrivée de nouveaux étudiants sur le réseau du RTL, trois nouvelles lignes de transport scolaire ont été ajoutées en plus d'une bonification des services sur des lignes existantes.

En ce qui a trait à l'amélioration de l'information à la clientèle, le RTL, en collaboration avec l'ARTM, le RTM et les autres sociétés de transport de la région métropolitaine, a officiellement lancé, la semaine dernière, l'application mobile Chrono. Ceci permet un meilleur accès aux informations concernant les horaires et les trajets d'autobus. À terme, l'application permettra aussi à notre clientèle d'être informée en temps réel de la géolocalisation des autobus sur le réseau du RTL. C'est une nouvelle technologie à la fine pointe, développée ici même au Québec, et nous sommes très fiers d'être parmi les premiers à l'implanter dans la grande région métropolitaine!

Je vous invite d'ailleurs, à aller visionner la vidéo de lancement mise en ligne sur le site du RTL.

Parmi les autres projets à venir cet automne, mentionnons également l'acquisition prochaine de nouveaux autobus hybrides climatisés et d'autobus électriques qui permettront, entre autres, de favoriser la réduction de GES conformément à nos orientations de développement durable. De plus, plusieurs autres projets verront le jour au cours des prochaines semaines et des prochains mois, dont une meilleure

accessibilité, au réseau pour les personnes à mobilité réduite et l'amélioration des installations tant sur le réseau que sur les infrastructures du RTL.

Je vous rappelle que ces investissements ont été rendus possibles grâce à un important soutien financier de plus de 62 millions de dollars annoncé par les gouvernements du Canada et du Québec, en juillet dernier.

Merci de votre attention!

3. Période de questions du public

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil d'administration.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-108

Procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 5 juillet 2017

Il est proposé par monsieur Michel Lanctôt, appuyé par monsieur Alain Dépatie :

« D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 5 juillet 2017. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Dossiers - Mobilité durable

5.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-109

Gratuité sur les lignes 8, 28 et 88 à l'occasion du festival « Lumifest »

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil est le transporteur officiel du Festival « Lumifest »;

Il est proposé par monsieur Éric Beaulieu, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'OFFRIR un accès gratuit sur les lignes 8, 28 et 88 de 18 heures jusqu'à la fin du service les 12, 13 et 14 octobre 2017 aux clients payant comptant ou avec des passages sur la carte OPUS ou SOLO sur présentation du coupon d'embarquement du festival « Lumifest »;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-110

Reconduction de l'entente avec la Ville de Longueuil (agglomération) relativement à l'augmentation, en période de pointe, du service de transport en commun des lignes d'autobus 86 et 87

Il est proposé par madame Magalie Queval, appuyé par monsieur Michel Lanctôt :

« D'APPROUVER la reconduction de l'entente à intervenir entre le Réseau de transport de Longueuil et la Ville de Longueuil dans ses compétences d'agglomération relativement à l'augmentation, en période de pointe, du service de transport en commun des lignes d'autobus 86 et 87 pour une période débutant le 1er janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2018 inclusivement;

D'AUTORISER le directeur général et la secrétaire corporative à signer cette entente. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Dossiers – Gestion durable des ressources**

6.1 **RÉSOLUTION NUMÉRO 17-111**

Nomination de représentant du Réseau à titre de membre des comités de retraite

Il est proposé par monsieur Michel Lanctôt, appuyé par madame Hélène Picard:

« DE NOMMER madame Martine Alie, directrice des Ressources humaines, à titre de membre représentant le Réseau au comité de retraite des employés syndiqués de bureau du Réseau de transport de Longueuil (RTL), au comité de retraite des cadres intermédiaires et de premier niveau du RTL, au comité de retraite du régime de retraite des membres et ex-membres du Syndicat des employés d'entretien de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (CSN), en remplacement de monsieur Gino Perron. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 **RÉSOLUTION NUMÉRO 17-112**

Approbation du calendrier de conservation refondu

CONSIDÉRANT la *Loi sur les archives* (RRLQ, chapitre A-21.1);

Il est proposé par madame Hélène Picard, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

«D'APPROUVER le calendrier de conservation refondu du Réseau version 2017;

D'AUTORISER la secrétaire corporative à signer pour et au nom du Réseau de transport de Longueuil le calendrier de conservation refondu et à soumettre ce calendrier refondu à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ);

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 **RÉSOLUTION NUMÉRO 17-113**

Approbation du schéma de classification 2017

Il est proposé par monsieur Alexandre Plante, appuyé par madame Hélène Picard :

« D'APPROUVER le schéma de classification 2017;

D'AUTORISER la secrétaire corporative à procéder à des modifications mineures relatives à l'addition et au retrait de codes. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 **RÉSOLUTION NUMÉRO 17-114**

Adoption du règlement d'emprunt L-81 pour financer la réalisation des travaux prioritaires aux bâtiments de Longueuil

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (S-30.01), le Réseau de transport de Longueuil (RTL) peut décréter un règlement d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement L-81 a été expédié aux membres conformément à l'article 50 de la Loi;

Il est proposé par monsieur Alain Dépatie, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'APPROUVER le règlement d'emprunt L-81 décrétant des travaux de réfection des systèmes de ventilation et travaux généraux du centre administratif et du centre d'exploitation Vieux-Longueuil et un emprunt de quinze millions de dollars (15 000 000 \$) à cette fin;

DE SOUMETTRE le règlement à l'approbation du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), tel que le prévoit l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (S-30.01);

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-115

Entente relative aux non-conformités et défauts systématiques d'autobus Novabus récents

CONSIDÉRANT QUE des contrats ont été accordés à Nova Bus ou à ses ayants droit relatifs à la fabrication et à la vente d'autobus urbains (ci-après les « Contrats »), et ce, conformément aux appels d'offres suivants:

- l'appel d'offres 2739-06-01-50 pour la fourniture d'autobus urbains à plancher surbaissé de 2003 à 2007 (et années d'options) lancé par la STM, en son nom personnel et au nom des huit (8) autres sociétés de transport en commun du Québec visées à l'article 1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (L.R.Q., chapitre S-30.01);
- l'appel d'offres 3216-05-06-71 pour la fourniture d'autobus articulés urbains à plancher surbaissé de 2008 à 2012 (et années d'options) lancé par la STM, en son nom personnel et au nom du RTL et du RTC;
- l'appel d'offres I-13-600-06 pour la fourniture d'autobus urbains à plancher surbaissé pour 2013 lancé par le RTC, en son nom personnel et au nom de la STLaval et du RTL;
- l'appel d'offres 3722-10-09-39 pour la fourniture d'autobus urbains hybrides à plancher surbaissé de 2013 à 2016 (et années d'options) lancé par la STM, en son nom personnel et au nom des huit (8) autres sociétés de transport en commun du Québec visées à l'article 1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (L.R.Q., chapitre S-30.01);

CONSIDÉRANT QUE certains différends sont survenus entre les Sociétés et Nova Bus dans le cadre des Contrats et plus particulièrement, en ce qui concerne les deux (2) situations suivantes :

- l'interprétation des clauses de défauts systématiques prévues aux Contrats;
- les délais de réalisation des documents de service émis par Nova Bus;

CONSIDÉRANT QUE les différends se déclinent en 213 dossiers spécifiques (ci-après les « Dossiers ») comprenant des litiges sur des non-conformités, sur des défauts systématiques, sur des documents de service émis par Nova Bus et sur des réclamations de garanties;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs rencontres ont eu lieu entre les représentants de Nova Bus, les représentants de la STM et les représentants de l'ATUQ y compris un représentant du RTL, agissant comme mandataire des Sociétés de transport en commun parties aux Contrats, afin de discuter des différends et d'examiner la possibilité de parvenir à un règlement à ce sujet;

CONSIDÉRANT QUE les Sociétés et Nova Bus ont convenu de régler les différends sur les Dossiers de manière définitive;

CONSIDÉRANT QUE selon les Dossiers, Nova Bus consent soit à émettre des notes de crédits aux Sociétés pour l'acquisition de pièces d'autobus, à émettre des documents de service, à remettre des pièces aux Sociétés, à offrir une flexibilité sur les délais de réalisation et les modalités de remboursement pour certains documents de service, à prolonger la durée de certaines garanties ou à poursuivre la recherche de solution technique et commerciale dans certains Dossiers, le tout étant détaillé par Dossier dans les Annexes de la convention de règlement ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement convenu entre les Parties prévoit également une modification pour l'application future des clauses de défauts systématiques et la gestion des documents de service émis par Nova Bus;

Il est proposé par madame Isabelle Bérubé, appuyé par madame Magalie Queval:

« D'AUTORISER le directeur général à confirmer par écrit à l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) l'acceptation de la convention de règlement convenue entre les parties et à signer celle-ci pour et au nom du RTL;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-116

Octroi de contrat – Assurances collectives

Il est proposé par monsieur Éric Beaulieu, appuyé par monsieur Michel Lanctôt:

« D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P17-012 – Assurances collectives, pour une durée de cinq (5) ans, à compter du 1er novembre 2017, au plus bas soumissionnaire conforme soit « SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC. », aux prix soumis et à la méthodologie déposée, pour un montant estimé à 10 045 928 \$ couvrant les deux (2) premières années et pour un montant total du contrat estimé à environ 28 000 000 \$, taxe comprise, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant par les crédits disponibles;

La tarification des trois (3) années subséquentes soit 2019 à 2022 est fixée selon une méthodologie prévue;

Le Réseau réserve tous ses droits quant à l'exercice de l'option de prolongation de deux années additionnelles de douze mois. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-117

Octroi de contrat – Pièces de rechange pour système de chauffage d'autobus urbains

Il est proposé par madame Isabelle Bérubé, appuyé par madame Hélène Picard :

« D'OCTROYER les contrats à la suite de l'appel d'offres P17-020 – Pièces de rechange pour système de chauffage d'autobus urbains, pour une durée de dix-huit (18) mois à compter du 26 septembre 2017, aux plus bas soumissionnaires conformes, soit les firmes PRÉVOST, CBM N.A et BAKER TRANSIT PARTS INC., aux prix unitaires soumis, pour un montant total estimé à 397 750.48 \$, toutes taxes et contingences incluses, conformément aux soumissions déposées et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

Nom des adjudicataires	Montants
PRÉVOST	123 800.17 \$
CBM NA INC.	260 499.97 \$
BAKER TRANSIT PARTS INC.	13 450.34 \$

(taxes et contingences incluses). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.8 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-118

Dépôt — Liste des chèques émis

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 26 juin au 25 août 2017 pour le paiement des comptes inscrits au montant de 23 564 332.14 \$.»

6.9 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-119

Dépôt — Liste des honoraires professionnels

« PRENDRE acte du dépôt pour paiement de la liste des factures d'honoraires professionnels en date du 7 septembre 2017 au montant total de 86 916.68 \$.»

6.10 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-120

Dépôt – Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – juin et juillet 2017

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour les mois de juin et juillet 2017. »

7. **Affaires nouvelles**

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

8. **Intervention des membres du conseil**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil d'administration interviennent à tour de rôle.

La présidente se joint aux membres du conseil d'administration afin de souhaiter une bonne rentrée à tout un chacun. Ceux-ci félicitent les employées pour leur contribution à l'ensemble des réalisations estivales.

9. RÉSOLUTION NUMÉRO 17-121

Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Isabelle Bérubé, appuyé par madame Magalie Queval :

« De lever la présente assemblée. » Il est 17h12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) COLETTE ÉTHIER
Colette Éthier
Présidente

(S) CAROLE COUSINEAU
Carole Cousineau
Secrétaire corporative